



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## lois de finances

Question écrite n° 112418

### Texte de la question

Deux parlementaires viennent de rendre public un rapport relatif à la mise en oeuvre de la LOLF. Ils font plusieurs recommandations et préconisent notamment de renforcer par redéploiement les effectifs d'encadrement des directions des affaires financières. M. Bruno Bourg-Broc souhaite donc interroger M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État afin de connaître les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

### Texte de la réponse

Compte tenu des enjeux de la LOLF et, d'une façon plus générale, de la réforme budgétaire mise en oeuvre dans les services de l'État, le renforcement des effectifs d'encadrement des directions des affaires financières, tel que souligné par M. Alain Lambert, sénateur de l'Orne, et M. Didier Migaud, député de l'Isère, apparaît souhaitable. La question soulevée par les parlementaires rejoint les préoccupations du ministre délégué au budget et à la réforme de l'État en matière de requalification vers le haut de ces fonctions essentielles à la modernisation de la gestion publique. À ce titre, le collège des directeurs financiers de l'État constitue une enceinte appropriée pour mobiliser les services. L'évolution des structures dépend cependant pour une large part de chaque département ministériel.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 112418

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** budget et réforme de l'Etat

**Ministère attributaire :** budget et réforme de l'Etat

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 décembre 2006, page 12843

**Réponse publiée le :** 1er mai 2007, page 4085